

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-279-57**

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance tenue le 4 juin 2018, le premier projet de règlement numéro 01-279-57 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) » afin de modifier les limites de hauteur, les densités et les usages prescrits dans les zones 0262 et 0655.

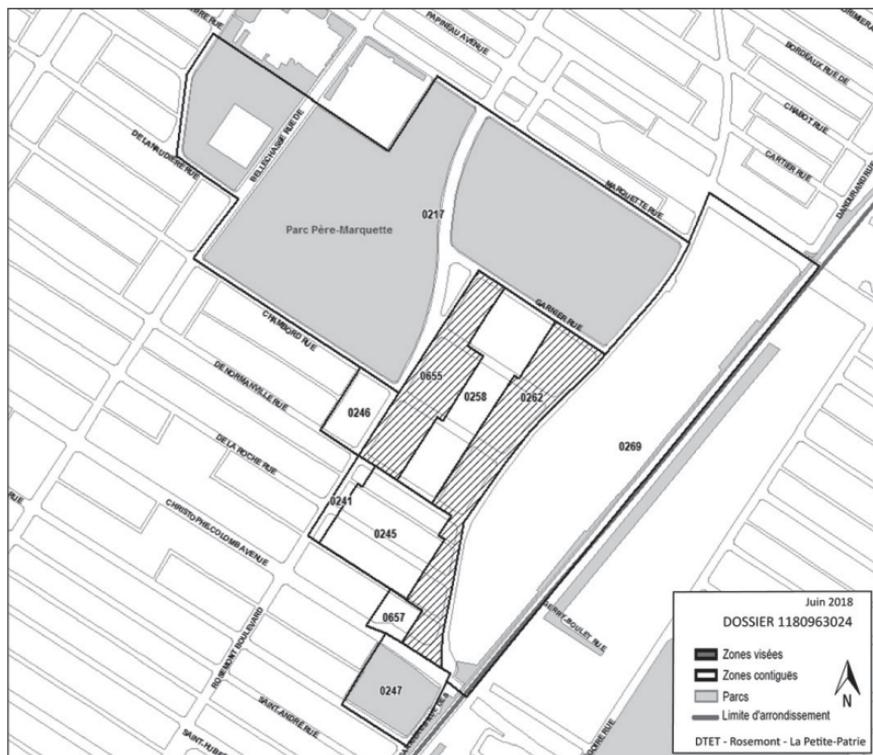
Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de règlement, le 27 juin 2018, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

En résumé, le présent projet de règlement vise à modifier l'annexe A du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279) afin de limiter, dans les zones 0262 et 0655, les hauteurs permises à 3 étages et 12,5 mètres, les densités à 3 et les usages prescrits aux catégories d'usages H.2, H.3 et H.4 pour la zone 0262 et H.2, H.3, H.4 et C.2B pour la zone 0655.

Ce premier projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de règlement vise les zones du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie illustrées ci-dessous.



Le projet de règlement ainsi que l'illustration des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 h à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 19 juin 2018.

Arnaud Saint-Laurent  
Secrétaire d'arrondissement